

Département du Gard

SIDSCAVAR

1, allée Pierre Louis Loisil
30400 Villeneuve Lez Avignon

EXTRAIT N° 17/2026

Du
Registre des délibérations du Conseil du Syndical Intercommunal pour le
Développement Social des Cantons de Villeneuve lez Avignon et Roquemaure

Séance du Lundi 9 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de procurations : 1

à 18h00, le Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des Cantons de Villeneuve Lez Avignon et Roquemaure, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Farès ORCET, Président.

Présents :

Madame Karel ARNAU
Monsieur Frédéric ARTHUR
Madame Marceline BRUN
Monsieur Patrick CARRY
Madame Emilie CHAMBE
Madame Catherine CHAUVIN
Monsieur Marc-Édouard COUSTON
Madame Virginie DUMAS-FILLIERE
Madame Martine FAUCON
Madame Marilyne KRIZ-BELLON
Madame Muriel LAMBERT
Monsieur Farès ORCET
Madame Jacqueline TOURANCHE

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur Van-Son MUONGHANE

Absents :

Madame Françoise BLANC
Monsieur David GORI
Madame Audrey MOURET
Monsieur Grégory TESTUD

Délibération N° 17/2026

Objet : Organisation du temps de travail

Vu, les articles L621-1 à L621-3 du code général de la fonction publique relatifs au temps de travail et congés ;

Vu, le décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux ;

Considérant la nécessité de réviser la gestion des congés annuels ;

Vu, les avis favorables émis par le Comité Social Territorial en date du 17 février 2026 ;

Le Conseil Syndical,

Décide,

De la mise en application des dispositions relatives à la durée et à l'organisation du temps de travail pour le personnel du SIDSCAVAR comme présenté en annexe.

Précise,

Que la gestion des congés annuels a été mise à jour.

Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

ADOpte

Fait et délibéré, les jour, an et mois susdits.....

Et ont signé au registre les membres présents.....

Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon le mardi 10 mars 2026.

Le Président,

Farès ORCET

